

Emasfalt AI (A50BFL)

ÉMULSIONS ■ ÉMULSIONS ANIONIQUES

DÉFINITION :

Émulsion anionique de bitume d'imprégnation à base granulaire non traitée, à des fins d'imperméabilisation, conforme à la norme UNE 51603:2013 - Spécifications des émulsions anioniques de bitume pour le type A50BFL.

SPÉCIFICATIONS :

| Caractéristiques | Unité | Norme | Min. | Max. |
|---|--------|--------------|----------|------|
| Émulsion originale | | | | |
| Polarité des particules | - | UNE EN 1430 | Négative | |
| Teneur en liant (par teneur en eau) | % | UNE EN 1428 | 48 | 52 |
| Teneur en fluxant (par distillation) | % | UNE EN 1431 | 5 | 15 |
| Viscosité par écoulement (2 mm, 40 °C) | s | UNE EN 12846 | 15 | 70 |
| Résidu sur tamis (0,5 mm) | % | UNE EN 1429 | - | 0,10 |
| Tendance à la sédimentation (7 jours) | % | UNE EN 12847 | - | 10 |
| Propriétés du liant après distillation (UNE EN-1431) | | | | |
| Pénétration (25 °C ; 100 g ; 5 s) | 0,1mm. | UNE EN 1426 | 220 | 330 |
| Point de ramollissement | °C | UNE EN 1427 | 35 | - |

APPLICATIONS :

→ Couches d'imprégnation.

TEMPÉRATURES D'UTILISATION DONNÉES À TITRE INDICATIF :

→ Température d'application (°C) : 20-50. Si l'émulsion doit être chauffée, des précautions particulières doivent être prises pour ne pas dépasser la limite de 60 °C. Pour cela, il est recommandé de chauffer à l'aide de moyens garantissant un contrôle correct de la température et une homogénéité de celle-ci dans toute l'émulsion, en évitant des surchauffes ponctuelles qui pourraient la détériorer.

DOTATIONS À TITRE INDICATIF :

- Environ 1 000-2 000 g d'émulsion/m² selon l'état du sol. Cette dotation ne sera en aucun cas inférieure à cinq cents grammes par mètre carré (500 g/m²) de liant résiduel.
- La dotation recommandée peut s'appliquer en deux couches d'émulsion.

RECOMMANDATIONS :

- Nettoyage et préparation du support. Humidification, si nécessaire.
- L'équipement qui permet d'appliquer l'émulsion devra disposer d'une rampe d'arrosage capable d'offrir une uniformité transversale suffisante. Éviter l'arrosage avec une lance.
- Il est possible d'utiliser un granulat pour recouvrement, capable d'absorber l'excédent de liant susceptible de rester à la surface ou pour assurer la protection de l'apprêt sous l'effet du trafic de chantier. Elle se fera 24 h après l'application de la couche.

Révision n° : 5

Approuvé : 01/03/2019

Prochaine révision : 01/03/2024



ER-0129/1994



Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site web www.cepsa.com

Remarque : Les recommandations reprises dans cette fiche technique doivent être uniquement considérées à titre indicatif et pour des cas généraux, Cepsa déclinant toute responsabilité en cas d'usage indu. Pour les cas particuliers, veuillez contacter le département technique de Cepsa.



Votre univers, plus performant.